

MAIRIE de ST ROMAIN DE JALIONAS
52 rue du Stade
38460 ST ROMAIN DE JALIONAS

Envoyé en préfecture le 24/06/2020
Reçu en préfecture le 24/06/2020
Affiché le 
ID : 038-213804511-20200622-2020_025-DE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le 22 JUIN, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 00 sous la présidence de Jérôme GRAUSI, Maire,

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	15/06/2020
Présents :	23	Date d'affichage :	15/06/2020
Votants :	23	Date de publication :	24/06/2020

Etaient présents :

Mesdames AGUIAR Géraldine, DECHANOZ Sylvie; DEVELAY Fabienne, FRANCO Maëlle ; GARNIER Sophie, GEORGES Corinne ; HABLIZIG Karine, LEROUX Aurélie ; MANENTI Sophie ; SAETERO Sodedad, TIRANNO Gina ;

Messieurs BEKHIT Thierry (arrivé à 19 h 34), DESCAMPS Gil ; DI CICCIO Piétro ; DUHAMEL Gaël ; GRAUSI Jérôme; KJAN Sylvain ; MARTELIN Yves ; MOLLARD Yoann ; NESMOZ David, TORRES Jérôme ; REIX Stéphane ; ROMANOTTO Nicolas ;

Etaient absents excusés : néant

Secrétaire de séance : Nicolas ROMANOTTO

DELIBERATION n° 2020-025

ADMINISTRATION
Désignation des membres de la
Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vu les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics,
Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offre et ce pour la durée du mandat.

Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires. Pour une commune de moins de 3 500 habitants, Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Toutefois, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales, ou si une seule liste a été présentée après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire (art. L 2121-21).

Considérant qu'une seule liste de candidats est présentée, le Maire déclare la commission d'Appel d'Offre installée comme suit :

Président de la Commission d'Appel d'Offre : Monsieur Jérôme GRAUSI, Maire

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
NOM et prénom	NESMOZ David	DECHANOZ Sylvie
NOM et prénom	LEROUX Aurélie	TIRANNO Gina
NOM et prénom	GEORGES Corinne	HABLIZIG Karine

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Jérôme GRAUSI

